

15 décembre 2006

Courrier Laval, Nathalie Villeneuve

Laval fait l'acquisition d'espaces verts

La Ville met la main sur une partie de l'île aux Vaches et l'île Saint-Pierre

La Ville de Laval s'est engagée dans une série de transactions immobilières afin de préserver et de protéger certains milieux naturels de son territoire. Si l'initiative a débouché sur l'achat contestable d'un ancien dépotoir, elle pourrait être en mesure de réjouir tout de même les environnementalistes.

Les objectifs des transactions et les lots visés sont décrits dans un projet d'accord de principe confidentiel dont le Courrier Laval a obtenu copie. Ville de Laval, Monit International et des entreprises liées à celle-ci convenaient, l'année dernière, d'une série d'achats et de ventes à intervenir entre les parties «dans une perspective écologique».

Parmi les sites visés par le projet d'entente: deux terrains anciennement occupés par le dépotoir Cloutier, à Saint-François. Ces terrains ont été acquis par Laval en février 2006, au coût de 1,9 M\$. Le Courrier Laval révélait, il y a deux semaines, l'intention de la Ville d'inclure ces terrains dans un de ses 13 futurs écoterritoires.

Cette transaction n'est toutefois qu'une possibilité parmi une dizaine décrite dans le projet. La Ville a d'ailleurs déjà mis la main sur une partie de l'île aux Vaches et de l'île Saint-Pierre, dans l'archipel de Saint-François, à l'issue d'un échange de terrain entre la Ville et Monit International, l'année dernière.

Écoterritoire 16

L'archipel Saint-François porte le numéro 16, dans la liste des écoterritoires suggérés par le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval. Le CRE figure d'ailleurs parmi les organismes avec qui Laval aimerait «collaborer», selon le projet d'accord de principe. «La Ville désire collaborer avec différents organismes tels que le Conseil régional de l'environnement, Agriculture Laval (AGRIL), Conservation de la nature – Québec et tout autre organisme voué à la conservation des milieux naturels dans la poursuite d'atteinte de bénéfices environnementaux liés à la protection et à la mise en valeur des écosystèmes existants sur son territoire ainsi que dans l'acquisition de terres agricoles», peut-on y lire.

Grâce à cette transaction, la Ville obtient la bande riveraine de l'île Saint-Pierre et de l'île aux Vaches, en plus de deux lots à l'intérieur de cette dernière, précise Jean-Claude Beaudry, porte-parole de Ville de Laval. L'intention de la municipalité est de «verser ça dans le patrimoine vert lavallois», confirme-t-il.

Ce faisant, la Ville devient propriétaire d'une partie de l'écosystème forestier exceptionnel de l'île aux Vaches, soit une érablière noire à l'ouest de la servitude d'Hydro-Québec, note le directeur du CRE Laval, Guy Garand.

Tout protéger?

«Moi, j'ai toujours dit: il va falloir protéger ça en totalité. On n'est pas pour développer ça avec un millier de personnes et de résidences là-dessus. C'est un pas dans la bonne direction, mais le CRE est gourmand. Si on veut en faire un grand parc naturel, il faut protéger la totalité des îles et des plaines inondables et des milieux naturels en rive.»

Le CRE Laval n'est pas le seul à être gourmand. L'idée du grand parc naturel vient de l'organisme Éco-Nature, responsable de la gestion du Parc de la Rivière-des-Milles-Îles. Dans son bulletin bisannuel aux membres de l'été 2006, Éco-Nature fait état de son plan stratégique triennal, qui vise la protection, la conservation et la mise en valeur des milieux naturels de la rivière des Mille-Îles. L'objectif: faire de ce cours d'eau un parc métropolitain de 42 km.

«À la fin du plan stratégique, Éco-Nature aura fait en sorte qu'un maximum des espaces encore à l'état naturel de la rivière des Mille-Îles soient inclus dans le Parc de la Rivière-des-Milles-Îles avec des statuts de protection et des droits d'usage ou sous la responsabilité d'Éco-Nature», peut-on lire dans ce bulletin.

Du côté de Conservation de la nature – Québec, le ton est plutôt optimiste face au désir de la Ville d'acquérir des espaces verts. «Ce n'est pas une surprise», lance Pierre Renaud, vice-président régional de l'organisme pancanadien. «Il y a beaucoup de terres à conserver à Laval.»

Pour illustrer le type de collaboration qui pourrait être établi entre Laval et Conservation de la nature, M. Renaud cite la ville de Bromont, avec qui l'organisme a signé une entente de partenariat. Bromont redessine littéralement son territoire, explique-t-il. «Il ont embauché un biologiste afin de s'assurer de conserver un pourcentage de terrains, dans une perspective de développement durable.»

L'approche innovatrice de cette municipalité est reconnue nationalement, souligne Pierre Renaud. Laval et Conservation de la nature sont déjà partenaires au boisé Papineau, note-il. Laval, un futur Bromont? «Avec le temps, sans doute, c'est possible. Il y a des pas à faire, mais Laval chemine beaucoup.»

<http://www.courrierlaval.com/article-61220-Laval-fait-lacquisition-despaces-verts.html>